

## Nos meilleurs vœux pour 2012

Depuis quelques semaines, l'actualité institutionnelle, gouvernementale et budgétaire de la Belgique fait la une. Après plus de 500 jours d'attente, 6 partis politiques, de gauche, du centre et de droite, du nord et du sud du pays se sont entendus sur la réforme institutionnelle intégrant ainsi les transferts de compétences. Ils ont élaboré un budget fédéral à l'équilibre et ont constitué le gouvernement. Bravo ! Mais que l'euphorie de la sortie de l'impasse ne nous fasse pas accepter cet accord à tout prix ! Les Belges affichent un très haut taux de satisfaction par rapport au système de soins. Mais ils estiment que le coût des soins est difficile à assumer. Ils sont de plus en plus nombreux - un patient sur cinq - à devoir renoncer à se soigner. L'austérité et la récession risquent encore d'aggraver le phénomène. Pourtant ce n'est pas une fatalité, le coût des soins peut être diminué. Globalement, l'accord institutionnel garantit notre système de soins de santé mais ne nous réjouissons pas trop vite. Le transfert des matières relatives aux soins aux personnes âgées est très préoccupant. En effet, le budget accordé par l'Etat fédéral au secteur des maisons de repos a augmenté de 9 % par an entre 2000 et 2010. Or, la norme de croissance accordée aux Régions, bientôt compétentes, est de 1 %. Comment arrivera-t-on à garantir aux aînés aux plus faibles revenus une qualité de vie ? La privatisation larvée des soins de santé aux personnes âgées a déjà commencé...

Ne soyons pas non plus étonnés. Ces partis politiques n'ont pas une vision partagée de ce que doit être la Belgique de demain. Ils n'ont pas la même vision de société. Réduction des charges de l'Etat et donc de la régulation opérée par notre système de sécurité sociale ou augmentation des recettes par plus d'imposition des revenus du capital ? Sans aucun doute, leurs avis divergent. Pour 2012, la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie restera engagée pour défendre un système de prise en charge des soins de santé généralisé et solidaire. Pour nous, chaque transfert de compétence décidé par nos politiques doit s'accompagner d'une juste répartition des moyens.

Au nom de l'ensemble des collaborateurs et des bénévoles de la Mutualité chrétienne Hainaut Picardie, je vous souhaite le meilleur pour cette année 2012.

Bonne année 2012 et bonne santé à vous.

// VIRGINIE DE CLERCO  
Directrice régionale - MC Hainaut Picardie

## COTISATIONS

### Vos cotisations au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la Mutualité chrétienne a adapté le montant de ses cotisations pour se conformer à une nouvelle législation qui concerne toutes les mutualités.

**Votre cotisation s'éleva désormais à 8,50 euros/mois**, que vous soyez isolé, famille monoparentale ou membre d'un ménage, travailleur résidant en Belgique ou travailleur en Belgique résidant en France (travailleur frontalier), bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM) ou non.

#### Votre cotisation en 2012

VOTRE SITUATION	VOTRE COTISATION EN 2012
Titulaire personne isolée	8,50 euros/mois
Titulaire BIM	8,50 euros/mois
Travailleur frontalier	8,50 euros/mois
<b>COUPLE À 2 REVENUS</b>	
1 <sup>er</sup> titulaire	8,50 euros/mois
2 <sup>e</sup> titulaire	8,50 euros/mois
Enfants à charge ou autres personnes à charge	GRATUIT

#### >> La cotisation de responsabilité financière

La loi sur la responsabilité financière des mutualités stipule que tous les membres doivent payer un montant forfaitaire pour l'élaboration d'un fonds de réserve servant à couvrir les déficits de l'assurance maladie obligatoire. Ce montant, défini annuellement, dépend de la situation financière des mutualités.

La saine gestion de la Mutualité chrétienne nous permet, pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, de vous annoncer une bonne nouvelle: aucune cotisation de responsabilité financière ne vous sera réclamée cette année !

#### >> Cotisations facultatives pour nos assurances hospitalisation

Nos assurances hospitalisation facultatives changent de noms ce 1<sup>er</sup> janvier 2012. L'Hospi de Base devient Hospi +, l'Hospi Globale Plus 100 devient Hospi + 100 et l'Hospi Globale Plus 200 devient Hospi + 200. **Bonne nouvelle pour tous nos affiliés : pas d'augmentation de cotisation en 2012 et ce, malgré la hausse générale des coûts d'hospitalisation.**

#### Tarif Hospi + en 2012

COTISATION MENSUELLE PAR PERSONNE, SELON L'ÂGE, PAR MOIS :	
Moins de 18 ans	Gratuit
Au-delà de 18 ans	2,75 EUR
A partir de la 5 <sup>ème</sup> personne à charge	1,25 EUR

#### Tarif Hospi +100 et 200 en 2012

VOUS AVEZ	HOSPI GLOBALE PLUS 100	HOSPI GLOBALE PLUS 200
	VOUS PAYEZ PAR MOIS	VOUS PAYEZ PAR MOIS
moins de 18 ans	2,43 EUR	3,27 EUR
de 18 à 24 ans	3,60 EUR	4,83 EUR
de 25 à 49 ans	8,44 EUR*	11,34 EUR*
de 50 à 64 ans	10,85 EUR*	14,58 EUR*
65 ans et plus	19,26 EUR*	25,88 EUR*
Si 1 <sup>ère</sup> inscription après le 65 <sup>e</sup> anniversaire et avant le 70 <sup>e</sup> anniversaire	29,05 EUR*	39,03 EUR*

\* pour les membres qui se sont affiliés avant leurs 45 ans

**Les personnes qui s'affilient pour la première fois après 45 ans se verront appliquer des cotisations majorées.**

Peu importe la date de souscription, à partir de la 5<sup>ème</sup> personne à charge, la cotisation mensuelle est plafonnée à : 1,26 EUR par personne pour l'Hospi + 100, 1,69 EUR par personne pour l'Hospi + 200

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Chaque situation étant unique, nous vous invitons à contacter votre conseiller mutualiste ou le n° gratuit 0800 10 9 8 7 pour connaître la formule tarifaire adaptée à votre cas.

# Avantages et services 2012

## Naissance ou adoption

### Fécondation in vitro

Nous intervenons jusqu'à 250 euros par cycle.

### Hospi + 100 ou 200

Vous bénéficiez d'office d'une couverture hospitalisation : l'Hospi Solidaire. Cette couverture vaudra aussi pour votre bébé dès le 1<sup>er</sup> jour de sa naissance. Cependant, vous pouvez souscrire à l'assurance facultative Hospi + 100 ou 200 qui vous couvre en chambre individuelle, ainsi que pour les frais pré et post hospitalisation. Pour souscrire à cette assurance, le stage est de seulement 6 mois !

### Maison de naissance

Nous intervenons jusqu'à 150 euros pour les accouchements en maison de naissance ou à domicile.



© Corbis

### Sevrage tabagique

Une intervention de 8 fois 30 euros dans les frais de consultations d'un tabacologue reconnu dans le cadre du sevrage tabagique de la future maman.

### Prime

Lors de la naissance de votre enfant ou d'une adoption, vous recevrez une prime de 90 euros.

### Chèques

La maman inscrite à la Mutualité chrétienne recevra également un chèque d'une valeur de 25 euros à utiliser dans les magasins Qualias sur l'ensemble des articles, à l'exception de l'optique et du matériel d'incontinence.

### Langes

Vous recevrez un paquet de langes gratuits dans les magasins Qualias et 30% sur chaque paquet de langes que vous achèterez par la suite.

### Matériel de puériculture

Dans les magasins Qualias, tous nos membres bénéficient d'une réduction de 10% sur tous leurs achats. Vous trouverez notamment du matériel spécifique en vente ou en location : pèse-bébé, tire-lait, aérosoil...



© Shutterstock

### Dépistage Surdité

Grâce à l'Hospi Solidaire (comprise dans votre assurance complémentaire, sans frais supplémentaires !), les frais de dépistage de la surdité chez le nouveau-né vous seront remboursés jusqu'à 10 euros.

### Soins des petits 100% remboursés jusqu'à 7 ans !

Nous remboursons les tickets modérateurs (votre quote-part personnelle) pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, les soins infirmiers) des enfants jusqu'à la veille de leur 7<sup>ème</sup> anniversaire.

### Séances de kiné périnatale

9 séances de kinésithérapie sont remboursées à la maman, avant ou après la grossesse, sur base d'une prescription médicale.

## Bien-être à domicile

### Aide et Soins à Domicile

Grâce à un accord passé avec l'ASBL Aide&Soins à Domicile, la Croix Jaune et Blanche et la Croix Verte et Blanche, nous sommes en mesure d'offrir tous les soins à domicile requis par votre état de santé : toilette, injection, pansement, etc.

### Télé-assistance

Cet émetteur permet de lancer une demande d'aide 24h sur 24 et garantit ainsi plus de sécurité à domicile. Nous vous remboursons 6 euros par mois pour un système ins-

tallé par un service agréé par la Mutualité (Vitale). Celui-ci ne vous coûte donc que 6 euros (si vous êtes bénéficiaire de l'intervention majorée - BIM) ou 11 euros par mois (si vous ne bénéficiez pas du statut BIM).

### Aménagement du domicile - ergothérapie

Les ergothérapeutes de l'ASBL Solival Wallonie-Bruxelles peut vous aider dans l'aménagement de votre domicile ou vous conseiller à domicile dans le choix d'aides techniques appropriées. Renseignements au 070 22 12 20

## (Bientôt) retraités ?

### Le service social et pension

Le service social et pension est à votre disposition pour vous informer de vos droits, vous aider à constituer et à suivre votre dossier, établir un calcul prévisionnel de votre future pension, etc.

### UCP, mouvement social des aînés

Organisation pour et par les aînés : amicales de rencontres, loisirs actifs (Sport Seniors), clubs très diversifiés (de la peinture à l'informatique), voyage en Belgique et à l'étranger, informations sur les droits des aînés, etc.



© stockport

## Au fil des jours

### Soins des petits 100% remboursés jusqu'à 7 ans !

Nous remboursons les tickets modérateurs (votre quote-part personnelle) pour les soins médicaux et paramédicaux (consultations chez le pédiatre, le médecin généraliste, le kiné, les soins infirmiers) des enfants jusqu'à la veille de leur 7ème anniversaire.

### Vaccins

Nous remboursons jusqu'à 25 euros par an et par personne dans le coût des vaccins anti-infectieux et désensibilisants et ce, quel que soit l'âge.

### Logopédie

Nous accordons un remboursement de 10 euros par séance, avec un maximum de 75 séances, lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'Assurance Maladie Invalidité. Cette intervention est renouvelable une fois pour une période d'un an.

De plus, intervention forfaitaire de 20 euros dans les frais liés au test de quotient intellectuel effectué lors de la constitution d'un dossier pour les troubles du langage ou de la dysphasie.

### Orthodontie

Intervention complémentaire dans le coût du premier traitement orthodontique, pour toute demande introduite avant l'âge de 15 ans : 400 euros pour un traitement concernant une affection sévère, 75 euros pour les traitements concernant des affections plus légères.

### Optique : jusqu'à 40% de réduction

Dans nos centres optiques Qualias, les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une réduction de 40% sur les montures et les verres ! Pour les moins de 30 ans, cette réduction est de 30%. Pour tous les autres : réduction de 20%.

Pour les lentilles : bénéficiez d'une réduction de 30% pour les moins de 18 ans et 20% pour tous les autres.

### Sport et diététique : 40 euros pour tous !

Nous intervenons dans le coût de l'abonnement sportif ou dans les séances de diététique. L'intervention couvre les frais réellement supportés par le membre et ne peut dépasser 40 euros par an et par membre. Pas de limite d'âge, tout le monde y a droit !

### Pédicurie

Nous intervenons dans les frais de pédicurie à raison de 2,50 euros par séance, avec un maximum de 6 séances par année civile, pour les membres âgés de plus de 65 ans (sous réserve de l'approbation par les instances de la MCHP et de l'accord de l'OCCM).

### Planning familial

Nous intervenons à hauteur de 750 euros par séance pour les consultations en centre de planning familial (consultations psychologiques, conjugales et juridiques).

### Contraception :

**Remboursement pour toutes les femmes, sans restriction liée à l'âge.**

Nous intervenons jusqu'à 36 euros par an pour les frais de contraception des femmes. Ou, jusqu'à 100 euros tous les 3 ans pour les contraceptifs à plus long terme (stérilet et implant).



### Homéopathie

Intervention à raison de 25% du prix des médicaments prescrits avec un maximum de 125 euros par an.

### Diabète

Les membres souffrant de diabète bénéficient d'une intervention finan-

cière dans l'achat de seringues d'insuline (pour la partie non-remboursée par l'assurance obligatoire) et dans l'achat d'aiguilles destinées à un stylo injecteur (max. 3 par jour).

Les personnes détentrices d'un Passport diabète ou inscrites dans un Trajet de soins peuvent également bénéficier, 6 fois par an, d'une intervention de 2,50 euros dans les frais de pédicurie ou de podologie.

### Ostéopathie - Chiropraxie - Acupuncture.

Intervention de 10 euros par séance d'ostéopathie, de chiropraxie ou d'acupuncture (max. 50 euros par an).



## Hospitalisation : avant, pendant, après

### Hospi Solidaire : un avantage unique!

Ne gaspillez plus votre argent ! Votre assurance complémentaire comprend une couverture hospitalisation et ce, sans supplément de cotisation! Tous les adultes et enfants de votre ménage en bénéficient (pour un enfant, dès sa naissance). Elle intervient dans les frais d'hospitalisation quels que soient l'âge, l'état de santé (pas de questionnaire médical)...

L'Hospi Solidaire prend aussi en charge une partie des frais de l'hospitalisation de jour et des frais de la personne accompagnante.

Pour les enfants de moins de 18 ans, aucune franchise n'est appliquée! Pour leurs parents, l'Hospi Solidaire intervient jusqu'à 15 EUR par jour

dans les frais d'accompagnement d'un enfant de moins de 18 ans (logement dans la chambre de l'enfant).

### Maladies graves et coûteuses

Dans le cadre de l'Hospi Solidaire, un forfait de 150 euros est octroyé suite à une hospitalisation relative à une maladie grave et coûteuse. Vous pouvez obtenir des remboursements complémentaires en optant pour nos assurances facultatives.



### Assurances Hospi facultatives

Pour augmenter la couverture de cet avantage Hospi Solidaire, vous pouvez opter, en plus, pour l'une de nos assurances facultatives : l'Hospi +, l'Hospi + 100 ou l'Hospi + 200 (voir tarifs ci-joints). Vous pouvez y souscrire jusqu'à la veille de vos 70 ans.

### Transport urgent

Intervention forfaitaire de 25 euros sur toutes les factures. De plus, si la facture est supérieure à 100 euros, nous remboursons, par déplacement, le montant qui dépasse les 100 euros.

### Transport non-urgent : appelez le 078 05 50 05

La Mutualité chrétienne Hainaut Picardie met à la disposition de ses affiliés un service de transport médical avec un tarif avantageux. Renseignez-vous au 078 05 50 05 (coût d'un appel local).

### Convalescence

Possibilité de séjour dans des centres spécialisés, à la mer ou dans les Ardennes.

## Nos magasins



Vous avez besoin d'une canne, d'un lit, d'une voiturette... Notre service de location de matériel d'aide médicale vous permet de louer le matériel nécessaire en cas de maladie, handicap, accident...

Vous envisagez l'achat de matériel? N'hésitez pas à consulter notre gamme d'appareils et d'accessoires d'aide médicale et technique adaptés aux besoins des personnes handicapées ou malades.

De plus, vous pouvez bénéficier des conseils et des prestations de prestataires agréés et sur rendez-vous: bandages, lombostats, prothèses de seins, ceintures abdominales, prothèses et orthèses, matériel d'incontinence... ainsi que le conseil et l'équipement en appareils auditifs.

Avantages spécifiques pour les membres de la Mutualité chrétienne : 30% de réduction sur le matériel d'incontinence, 10% de réduction sur l'ensemble des autres articles.

### Centres optiques

Nos Centres Optiques vous proposent un large choix de montures, de verres et de lentilles de contact.

Toute l'année, réduction de 40% pour les jeunes de moins de 18 ans, de 30% pour les moins de 30 ans et de 20% pour tous les autres sur les verres et les montures.

Sur les lentilles : réduction de 30% pour les moins de 18 ans, 20% pour les autres.

### Horaires

Les magasins Qualias et leurs centres optiques sont ouverts:

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
- le samedi de 9h à 12h30

### Nos magasins

**ATH** - rue Haute 25.  
Tél : 068 55 33 55  
**COMINES** - rue de Wervicq 13.  
Tél : 056 85 32 30

**MONS** - rue des Canonnières, 1.  
Tél : 065 34 24 40

**MOUSCRON** - rue du Bas voisinage, 77.  
Tél : 056 56 12 60

**TOURNAI** - rue Saint-Brice, 44.  
Tél : 069 84 44 84

## Vacances et loisirs

### Mutas

Voyagez en toute quiétude avec Mutas, une assistance voyage gratuite pour les séjours à l'étranger: prise en charge (sous conditions) des frais de soins de santé et rapatriement si nécessaire. Un service d'assistance 24h sur 24 dans le monde entier!

### Vaccins voyages

Pour les moins de 25 ans, nous intervenons jusqu'à 50 euros dans le coût des vaccins recommandés dans le cadre d'un voyage lointain (fièvre jaune, typhus, hépatite A...).

Pour les autres, bénéficiez toujours de notre intervention de 25 euros sur tous types de vaccins.

### Pour les enfants et les jeunes

Jeunesse & Santé, le service jeunesse de la Mutualité chrétienne organise pour les jeunes, à partir de 7 ans, des séjours en Belgique et à l'étranger avec des animateurs compétents et brevetés, à des prix exceptionnels. Sans oublier les plaines de vacances qui se déroulent près de chez vous durant l'été.

Nous accordons également une intervention pouvant aller jusqu'à 20 euros pour les enfants qui participent à un séjour, un camp, une plaine ou un stage sportif organisé

pendant les congés scolaires par un organisme agréé par la Communauté française.

### Pour les + de 50 ans

Une grande variété de destinations pour vous évader et découvrir de nouveaux horizons proches ou plus lointains avec le service vacances de l'UCP, mouvement social des aînés. Jusqu'à 75 euros de réduction par voyage pour nos membres.

### Pour les moins valides

L'asbl Altéo, organise des séjours en Belgique et à l'étranger spécialement adaptés aux personnes malades et handicapées à des prix préférentiels pour les membres de la Mutualité chrétienne.

### Pour les familles, des vacances avec Intersoc

Des séjours de vacances vous sont proposés en hiver et en été par Intersoc, le service de vacances familiales de la Mutualité chrétienne. Parents et enfants y trouvent chacun leur

agrément. Choix étendu de maisons de vacances avec animation dans la plupart des centres de vacances.

Réductions pour les enfants : les enfants de moins de 6 ans bénéficient d'importantes réductions pour certaines périodes de vacances.

### Massembre, centre de vacances à prix d'amis

Massembre vous accueille, avec votre famille et/ou vos amis, pour un week-end de détente au grand air, à prix d'amis! Bénéficiez, en tant que membre, d'une réduction de 20% sur le tarif de base.

Promenades guidées, plaine de jeux, parcours aventure, parc animalier...

### Formations J&S

Organisation par Jeunesse & Santé de formations à l'animation d'enfants et de jeunes (permettant d'obtenir un brevet reconnu par la Communauté française).



## Contacts

### La MC, où je veux, quand je veux, comme je veux !

La Mutualité chrétienne, c'est aussi la liberté de choisir la manière dont vous souhaitez communiquer:

Dans nos permanences: nos conseillers mutualistes vous accueillent dans nos 38 points de contacts, tous reliés à notre système informatique, pour un service et un conseil optimal. Le jeudi, nos principaux points de contact (Tournai, Mons, Mouscron, Comines, Ath et Péruwelz) sont désormais ouverts jusqu'à 18h!

**Par courrier:** la Mutualité par correspondance ! C'est un service rapide et personnalisé qui vous permet de gagner du temps! Nos enveloppes sont mises gratuitement à votre disposition. Les boîtes aux lettres vertes de la Mutualité se trouvent partout sur le territoire.

**Par téléphone:** pour tout renseignement, vous pouvez contacter notre siège social au 069 25 62 11 ou appeler notre numéro gratuit 0800 10 9 8 7. Ce dernier est également accessible le samedi matin!

**Par internet:** en plus d'une foule d'informations, le site www.mc.be vous propose l'accès à votre dossier personnel en ligne! Vous pouvez également nous contacter via e-mail à [hajpi@mc.be](mailto:hajpi@mc.be).

### Mutualité chrétienne Hainaut Picardie

Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai

Éditeur responsable : Virginie De Clercq

Fax : 069 21 25 65

E-mail : [hajpi@mc.be](mailto:hajpi@mc.be)

**Tél. 069 25 62 11**